



Réglementation générale

La Bundessiegerzuchtschau 2021 doit être planifiée compte tenu des conditions actuelles en lien avec la pandémie de Corona. En conséquence, vous devez respecter un certain nombre d'instructions et de procédures qui ont dû être modifiées et que vous trouverez ci-dessous.

Le conseil d'administration du SV prendra une décision finale sur l'organisation de l'événement au début du mois de juin, après la date de clôture des engagements, en fonction du nombre d'inscriptions enregistrées à ce moment-là et de l'évaluation de la situation sanitaire relative à la pandémie de la Covid. Bien sûr, malgré une décision positive du conseil d'administration du SV, une annulation de la part des autorités en raison de la situation sanitaire est toujours possible.

Engagement des chiens

Les chiens ne peuvent être engagés qu'en ligne et ce durant la période du 6 avril 2021 au 28 juin mai 2021. Les engagements reçus après cette date ne pourront pas être pris en compte.

Les frais d'engagement sont de
65 € par chien,
20 € par chien pour la classe HGH,
40 € par lot d'élevage.

La date de clôture des engagements est fixée au **28 juin 2021**.

Attention : Veuillez noter que le droit d'inscription ne comprend pas de billet d'entrée et qu'il permet uniquement au conducteur du chien concerné d'accéder, durant la présentation individuelle du chien, à l'intérieur du stade et dans les rings sur le Zeppelin Field !

Après avoir complété l'enregistrement de votre chien, vous serez redirigé vers notre billetterie externe. Pendant la période d'enregistrement, le parking et les billets ne sont disponibles que pour les exposants. Veuillez noter que vous pouvez réserver une place de parking par chien engagé. Veuillez réserver immédiatement après l'enregistrement de votre/vos chien(s) afin d'éviter les encombrements de connexions.

En même temps, vous pouvez déjà acheter un nombre limité de places en tribune. Toutes les autres informations relatives à la réservation sont disponibles directement à la billetterie.

En raison des coûts élevés des mesures de désinfection des tribunes, seuls des billets de 3 jours sont disponibles cette année. Les places que vous aurez réservées sont des places attitrées, qui vous sont exclusivement réservées pendant toute la durée de l'événement. En raison du nombre limité de sièges dû aux règles d'espacement applicables, il n'est malheureusement pas possible d'émettre des billets à prix réduit pour les jeunes, les enfants et les personnes handicapées cette année.

Veuillez noter qu'il n'est pas possible de délivrer des billets de substitution lors de l'événement. Par conséquent, veuillez conserver soigneusement vos billets !

L'engagement d'un chien oblige dans tous les cas à payer le droit d'inscription. Si un chien ne peut être exposé pour une raison quelconque, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Une copie du passeport du chien doit être téléchargée lors de l'engagement.

En cas d'annulation de l'événement par le SV ou en cas d'une interdiction officielle de ce championnat, les frais d'engagement seront remboursés.

Une confirmation de réception de votre engagement vous sera envoyée par e-mail. Les numéros de dossard seront attribués cette année en fonction de la réservation de l'horaire de passage au jugement individuel. Vous recevrez votre numéro de dossard et la confirmation officielle de votre engagement lorsque tous les horaires de passage auront été enregistrés. L'ordre de passage au jugement individuel déterminera le numéro du dossard.

Attention : Pour pouvoir participer au championnat, l'inscription dans le planning du jugement individuel est obligatoire avant le 30 juillet 2021 (12:00) au plus tard ! Une inscription à ultérieure ou lors de la manifestation ne sera pas possible.

Si l'engagement de votre chien n'est pas complet ou correct, vous recevrez une information en conséquence. Nous vous invitons à répondre aux points à clarifier dès que possible. La clarification des points litigieux ne sera pas possible sur place, car il n'y aura pas de bureau d'enregistrement sur place. **La date limite de clarification des engagements est le 30 août 2021.**

Le personnel du Siège sera disponible à tout moment à partir du début de la période d'engagement jusqu'au championnat lui-même ! A cette fin, veuillez utiliser de préférence l'adresse mail ci-après : bszmeldewesen@schaefershunde.de.

Règlement d'admission

Seuls sont admis les chiens berger allemand de variété poil long et poil court inscrits au livre des origines du SV ou dans un autre livre des origines ou registre annexe reconnu par le SV, âgés d'au moins 12 mois et vaccinés contre la rage. Les chiens malades ou soupçonnés d'être malades sont exclus. Les chiens souffrant de la maladie de Carré et de maladies de la peau seront refusés sans exception. Les chiens qui ne sont pas enregistrés pour l'exposition ne peuvent en aucun cas être amenés dans l'enceinte de l'exposition.

Chaque exposant doit veiller à ce que son chien n'entre pas en contact avec d'autres chiens. L'organisateur exclut toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés par un chien, également en cas de vol d'un chien.

Répartition par classe

(pour les mâles et les chiennes poil court et poil long)

Classe travail :

Chiens âgés d'au moins 2 ans à la date limite du **03.09.2021**, avec un titre de travail.

Nouveau :

La justification d'un qualificatif « Excellent » ou « Très Bon » obtenu lors d'une exposition régionale « LG » ou du Championnat d'Allemagne n'est pas nécessaire.

Pour être admis dans la classe travail, **les chiens étrangers** doivent apporter la justification d'un titre de travail obtenu dans le cadre de la classification internationale, à moins que les chiens en question n'aient obtenu un titre de travail conformément à la réglementation du VDH, ou de la WUSV ou du SV.

Les chiens dans les classes travail doivent passer le test de caractère après l'examen individuel. Les chiens qui reçoivent l'appréciation "Existant" sont classés en bloc à la fin du classement des « Excellent ». Les chiens qui reçoivent la mention "Insuffisant" ne recevront que la mention "très bon". Les chiens qui ne font pas la cessation (cela s'applique à n'importe quel exercice) ne recevront pas de note pour le test et ne seront pas autorisés à participer au reste de la compétition.

Classe jeunes :

Chiens âgés de moins de 24 mois et d'au moins 18 mois à la date limite du **03.09.2021**.

Classe juniors :

Chiens âgés de moins de 18 mois et d'au moins 12 mois à la date limite du **03.09.2021**.

Pour ces deux classes, un qualificatif « TB » préalable **n'est pas requis**.

Seuls les chiens titulaire de la Körung au cours de laquelle ils ont obtenu la note TSB "Prononcé" **pourront prétendre au titre de champion** ou au **qualificatif « Auslese »** (les chiens provenant de l'étranger, où il n'y a pas de Körung en sont exclus), les chiens concernés devront également avoir une dentition complète et sans défaut ainsi qu'au minimum le titre de travail IGP2. Ils doivent être issus de parents et grands-parents titulaire de la Körung et justifier du statut HD et ED "normal" ou "presque normal". Les chiens qui entrent pour la deuxième fois dans le groupe des « Auslese » doivent être titulaire du titre de travail IGP3.

La mention "Excellent" dans la classe travail ne peut être attribuée qu'aux chiens présentant un statut HD et ED "normal", "presque normal" ou "encore approuvé", et s'ils ont plus de 3 ans et demi, doivent être titulaires de la Körung. En sont exclus les chiens qui sont stationné à l'étranger.

Classes chiens utilitaires de troupeau :

Les chiens participant aux classes de travail HGH doivent être titulaires du titre de travail HGH, obtenue auprès d'un juge HGH reconnu par le SV.

Les chiens HGH des classes jeunes et juniors peuvent être exposés sans titre de travail à condition que le propriétaire apporte la preuve de son appartenance à son association d'élevage responsable en tant que berger ou éleveur de moutons. Cela doit être justifié par une attestation appropriée, qui doit être renouvelée chaque année.

Pour les chiens ayant obtenu récemment un titre de travail ou la Körung, il est recommandé aux membres et aux exposants de télécharger lors de l'engagement une copie certifiée des documents (pedigree, carnet de travail, certificat d'évaluation, attestation de Körung).

En cas d'engagement depuis l'étranger, nous vous demandons de télécharger une copie du pedigree confirmé par le responsable de l'élevage du club de race, sur lequel le changement de propriétaire est inscrit et ce sans rature ni surcharge.

Réservation des horaires

Début juin, vous recevrez en même temps que la confirmation du conseil d'administration du SV quant à l'organisation du championnat, un lien pour la réservation des horaires. La réservation des horaires pour le jugement individuel et le test de caractère est gratuite et ne peut se faire **qu'en ligne**. La réservation doit être effectuée au plus tard le **30 juillet 2021 (12:00)**.

Attention : Pour pouvoir participer, la réservation des horaires est obligatoire !
Une réservation à une date ultérieure ou lors de l'événement lui-même ne sera pas possible.

Lors de la réservation des horaires, le conducteur du chien ainsi que l'appelleur pour l'examen des allures doivent être déclarés pour des raisons de traçabilité en cas d'infection lors de l'événement.

L'examen individuel peut avoir lieu le jeudi ou le vendredi. Le test de caractère n'est possible que le vendredi. Les horaires exacts seront déterminés en fonction du nombre de participants de juin.

Vous recevrez les billets d'entrée des conducteurs de chiens pour les différentes zones d'accès (examen individuel, examen des allures, test de caractère) en temps utile avant le championnat. Le conducteur du chien doit être en possession du ticket correspondant. L'accès aux zones respectives n'est possible qu'en scannant le ticket par le personnel de sécurité.

Les billets autorisent uniquement l'accès à la présentation du chien. Les autres zones ne sont pas incluses. Un billet d'entrée doit être acheté pour les zones réservées aux spectateurs.

Déroulement de la manifestation

Mesures de protection contre les infections

Pendant la manifestation, **les dispositions de l'ordonnance bavaroise sur les mesures de protection contre les infections (BayIfSMV)**, en vigueur au moment de la manifestation, doivent être strictement respectées par tous les exposants et visiteurs.

Du point de vue d'aujourd'hui, cela signifie :

- Une distance minimale de 1,5 m doit être maintenue entre toutes les personnes concernées.
- Lorsque le respect de la distance minimale n'est pas possible, toutes les personnes concernées doivent porter une protection bouche-nez (de préférence un masque FFP2).
- Durant le championnat, aucun contact physique devra avoir lieu entre les personnes concernées.
- Dans la zone de restauration, il convient de respecter les exigences applicables aux établissements de restauration selon l'ordonnance bavaroise sur les mesures de prévention des infections actuellement en vigueur ; en particulier, il faut porter un masque et respecter une distance de sécurité dans les zones intérieures sur tous les trajets, par exemple les toilettes, aux buffets, la sortie de table, etc. La traçabilité des invités présents se fera par le biais du contact/enregistrement des invités.

Nous vous demandons donc de porter des protections buccales et nasales appropriées, de préférence des masques FFP2, pendant toute la durée de l'événement.

En fonction de l'évolution de la pandémie, d'autres mesures peuvent être requises et ordonnées par l'organisateur et/ou en raison de changements dans les réglementations légales, telles que la justification d'un test Corona négatif ou autres. Nous vous en informerons en temps voulu.

Engagement pour le championnat – Examen individuel

Selon l'heure que vous avez réservée, vous pouvez vous rendre directement à l'examen individuel à votre arrivée sur le lieu de la manifestation. Assurez-vous d'avoir votre confirmation d'engagement avec vous !

Attention : Nous vous demandons instamment d'arriver à temps pour l'examen individuel, conformément à l'horaire que vous avez réservé sur le ring correspondant. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'examen individuel de votre chien est possible ! Un examen à une heure ultérieure est exclue !

Ce n'est que sur présentation de la confirmation d'engagement que vous pourrez vous inscrire directement à l'événement et recevoir vos dossards pour l'examen individuel, l'examen des allures ainsi que pour le test TSB pour les classes travail. Les dossards ne doivent pas être rendus après la manifestation, vous pouvez les garder.

Les exposants dans les classes travail recevront pour la présentation du chien au test de caractère une carte lors de l'examen individuel. La carte indiquera que le chien a passé l'examen individuel. Le conducteur du chien doit remettre cette carte au juge qui officie lors du test de caractère.

Retrait du chien

Si un chien tombe malade après avoir passé le jugement individuel, il doit être présenté au vétérinaire responsable de l'exposition.

Les retraits ne peuvent être autorisés que si :

- a) un certificat du vétérinaire mandaté est présenté lors de la manifestation.
- b) vous avez officiellement retiré le chien. Cette année, vous pouvez demander et payer le formulaire de

désinscription approprié directement en ligne. Nous vous fournirons le lien vers la procédure en ligne en temps utile avant le championnat.

Le certificat ou le formulaire de retrait doit être présenté au juge officiant avant l'examen des allures.

A partir du moment où le chien est enregistré dans l'ordre d'appel dans le ring, le retrait n'est possible qu'en cas de blessure ou de maladie du chien sur présentation d'un certificat vétérinaire dénommé pour la manifestation. Dans tous les autres cas où les chiens sont retirés sans excuse, une interdiction de six mois, de participer à toute épreuve, sera prononcée et la note " Insuffisant " sera attribuée. Le qualificatif "Insuffisant" génère une interdiction d'enregistrement de toute descendance, qui prend effet avec l'attribution du qualificatif.

Examen des allures

A cause des mesures sanitaires en cours, il ne sera pas possible cette année, de changer de conducteur lors des jugements dans le stade. Dans ce cas, les jugements des allures se fera lors de l'examen des individuelles.

L'examen des allures de toutes les classes aura lieu dans le stade principal. Une fois tous les examens individuels terminés, la veille de l'examen des allures les chiens seront annoncés sur le site dans les différents rings. Veuillez bien vérifier la publication sur notre page d'accueil, afin d'être sur place à temps pour le début de l'examen de votre ring.

Sur le tableau d'affichage l'ordre de départ sera affiché pour chaque ring.

La disposition sera faite par les assistants du juge de votre classe avant d'entrer dans le stade. Vous y trouverez les places numérotées auxquelles vous serez affectés. Veuillez contribuer à ce que les règles distanciation soient respectées de manière ordonnée.

Une présentation sportive est demandée. Il est interdit de stimuler et d'encourager les chiens. Dans les cas extrêmes, le conducteur et le chien seront disqualifiés.

Étant donné que l'ordre du classement dans chaque classe individuelle doit être déterminé à la fin du jugement, aucun conducteur ne peut quitter le ring avant d'avoir été pris en compte par l'assistant de ring.

Les règles suivantes doivent être observées par les appelants:

Les appelants, si les autorités le permettent, ne peuvent s'asseoir que sur des sièges fixes assignés dans une section de la tribune prévue à cet effet et ne peuvent pas quitter ces sièges. La libre circulation dans les tribunes n'est pas possible et doit être empêchée par le personnel de sécurité, en cas d'infraction. Les zones destinées aux appelants sont sous surveillance vidéo. Nous tenons à souligner que les infractions à ce règlement entraîneront l'exclusion de la manifestation pour la personne fautive. Dans ce cas, aucun appelant de remplacement ne peut être mis à contribution.

Comme identification ou également comme contrôle, l'appelant porte le « dossard-appelant » délivré lors de l'examen individuel avec le même numéro de catalogue que celui que le conducteur du chien porte dans le ring.

Il est interdit d'utiliser les moyens suivants pour attirer les chiens :

Balles dépassant la taille d'une balle de tennis, balles en général attachées à une corde de plus de 40 cm, cornes de brume, mégaphones, fouets, manches de protection ou protèges manche, boudins de plus de 25 cm et de plus de 7 cm de large, aides acoustiques amplifiées par air comprimé, gaz ou électricité. Ce règlement s'applique à l'ensemble de la zone réservée.

En cas d'infraction, le chien sera disqualifié.

Chaque exposant recevra une récompense d'honneur après la fin du ring respectif. La cérémonie de remise des prix aux premiers chiens aura lieu dans le cadre du planning, directement après la fin du jugement du meilleur ring.

Tous les résultats des classes seront disponibles sur notre page d'accueil après la fin de la manifestation.

Test de caractère

Un homme assistant officiera par chien. Les HA pour les mâles et les femelles seront tirés au sort directement avant l'épreuve de test de caractère du championnat.

Les chiens des classes travail doivent se soumettre au test de caractère après l'examen individuel. Les chiens doivent être amenés en laisse dans le ring du test. Le pedigree doit être présenté. Les instructions des commissaires et des juges qui officient doivent être suivies. Le retrait d'un chien ne peut se faire que conformément aux instructions mentionnées sous la rubrique "Retrait du chien".

Attention : Nous vous demandons instamment de vous présenter à l'entrée correspondante à l'heure d'enregistrement du TSB, conformément à l'horaire que vous avez réservé. Ce n'est qu'à cet horaire que le contrôle du TSB de votre chien sera possible ! Un horaire ultérieur pour le TSB est exclu ! En cas de décalage, dû au passage des chiens ou pour une question d'organisation, une information sera publiée sur le site.

L'ordre dans les groupes de 10 pour le test de caractère se fait dans l'ordre des numéros des dossards, sachant qu'une correspondance entre les chiens à poil long et ceux à poil court doit être établie. L'ordre doit être strictement respecté. Il ne sera pas possible d'effectuer le test à un autre moment.

Les conducteurs des chiens recevront une carte lors de l'examen individuel, sur laquelle le juge note que l'examen individuel a été effectué. Cette carte doit être présentée au juge du test de caractère.

Nous attirons l'attention de tous les exposants sur le fait que l'utilisation d'aides qui causent des douleurs au chien entraînera la **disqualification** du participant et du chien.

Déroulement du test de caractère

L'examen du test de caractère doit être effectué conformément à la réglementation de la Körung.

1. Première partie du test – défense du maître

Le conducteur quitte l'aire d'attente, se présente au sas d'entrée et se positionne au point d'attente.

Sur instruction du commissaire de ring, il se présente auprès du juge.

Après présentation auprès du juge, le conducteur se rend avec son chien au point de départ, début de la corde (point 1). Après la position de départ, le chien est conduit en laisse pendant environ 15 pas. Après une nouvelle position de départ (point 2), le chien est conduit sans laisse pendant environ 30 pas.

Attention!

Le chien doit faire preuve d'obéissance pendant la marche sans laisse en direction vers la cache (à partir du point 2). Si le chien ne fait pas preuve d'obéissance, le conducteur est invité à répéter l'exercice. L'exercice ne peut être refait que deux fois.

(Le chien est disqualifié en cas de désobéissance au bout du 3^{ème} essai)

L'attaque sur le conducteur doit être effectuée sur instruction du juge, le chien et le conducteur se situant à environ 7 mètres de la cache. L'attaque doit être effectuée en ligne droite sur le conducteur. Après une prise sûre, le chien reçoit deux coups de bâton analogues, le premier après environ 4 pas et le second après 4 autres pas - avec le bâton souple prévu à cet effet. La phase de charge sur le chien ne peut être arrêtée que sur instruction du juge. L'homme assistant doit impérativement suivre les instructions du juge.

Le chien doit parer l'attaque avec une prise ferme et calme.

Evaluations :

- A l'arrêt de l'attaque, le chien doit lâcher prise de manière autonome.
- Le conducteur peut donner un premier commandement vocal "Halte" de manière autonome dans un délai raisonnable.
- Si le chien ne s'arrête pas au premier commandement, le juge autorise le conducteur à donner éventuellement 2 autres commandements pour la cessation.
- En donnant le commandement « Halte », le conducteur doit se tenir calmement sans influencer le chien.
- Si le nom du chien est utilisé, cela sera considéré comme un signal sonore pour la cessation.
- Si le chien fait la cessation de lui-même lorsque le maître le cherche, cela peut également être considéré comme une cessation. Le conducteur doit cependant se trouver à une distance d'au moins 5 pas du chien.
- Si le chien fait la cessation de lui-même ou sur des signaux auditifs pendant l'attaque et pendant la défense avec garde au ferme, il obtient la mention "fait la cessation".
- Si cela ne se produit pas, même dans un seul cas, il est noté "ne fait pas la cessation".
- Pendant toute l'épreuve du TSB, le Körmeister se trouve à proximité du conducteur et observe intensivement le comportement du chien et du conducteur jusqu'à ce que le conducteur reprenne le chien.
- La disqualification aura également lieu si le chien mord une partie du corps autre que le bras dûment protégé à cet effet. Une seule post-morsure suffit pour une disqualification.

2. Ème partie du test de caractère - défense contre une attaque avec une position d'affût.

L'Homme Assistant qui a effectué l'attaque se rend alors derrière la cache. Le maître-chien se rend avec son chien tenu en laisse au point d'attente pour contrôler une attaque avec défense à partir de la position d'affût. Sur les instructions du juge, le conducteur se met en position de départ au point d'attente et enlève la laisse. La laisse doit être raccrochée ou repliée. L'Homme Assistant quitte la cachette inférieure au commandement du juge et traverse le terrain à une distance de 70 à 80 pas du maître à une allure normale. Le maître-chien demande à l'Homme Assistant de s'arrêter.

Après quoi l'Homme Assistant change de direction et s'oriente vers le maître-chien. Le juge donne alors l'instruction de faire intervenir le chien.

Une fois que le chien a assuré sa prise, sur instruction du juge, l'Homme Assistant arrête la charge sans donner de coup de bâton.

Le chien doit se défendre contre l'attaque avec une prise ferme et régulière.

Les évaluations sont les même que dans la première partie de l'exercice de défense.

- Après l'arrêt de l'attaque, le chien doit lâcher prise de lui-même.
- Le conducteur peut donner le premier commandement vocal "Halte" de lui-même dans un délai raisonnable.
- Si le chien ne s'arrête pas au premier commandement, le juge autorise le conducteur à donner éventuellement 2 autres commandements pour la cessation.
- En donnant le signal sonore "Halte", le conducteur doit rester immobile sans influencer le chien.
- Si le nom du chien est utilisé, cela sera considéré comme un signal sonore pour le lâcher.
- Si le chien fait la cessation indépendamment lorsque le conducteur le cherche, cela peut également être compté comme une cessation. Le conducteur doit cependant se trouver à une distance d'au moins 5 pas du chien.
- Si le chien fait la cessation de lui-même ou sur des signaux auditifs pendant l'attaque et pendant la défense avec garde au ferme, il obtient la mention "fait la cessation".
- Si cela ne se produit pas, même dans un seul cas, il est noté "ne fait pas la cessation".
- Pendant toute l'épreuve du TSB, le Körmeister se trouve à proximité du conducteur et observe intensivement le comportement du chien et du conducteur jusqu'à ce que le conducteur reprenne le chien.
- La disqualification aura également lieu si le chien mord une partie du corps autre que le bras dûment protégé à cet effet. Une seule post-morsure suffit pour une disqualification.

S'en suit, le contrôle d'identité.

Le contrôle d'identité est effectué à la fin du test de caractère. Le maître-chien marche du centre du terrain jusqu'à la porte de sortie où un autre juge ou ancien juge vérifie le numéro du tatouage ou celui de la puce. En fonction des exigences en matière de sécurité sanitaire au moment de l'événement, le contrôle est effectué sans contact

tout en maintenant la distance minimale. Le lecteur est placé sur une table. Le maître-chien prend le lecteur et lit la puce. Il remet ensuite le lecteur en place et le juge lit le numéro affiché. Le lecteur est désinfecté avant et après utilisation.

L'Homme Assistant qui a effectué l'attaque à l'affût va dans la cachette pour la sortie de cache. Le résultat du test de caractère est annoncé par microphone.

Dans le règlement d'exposition de la race, sous 5.4. Modalités d'application pour la Bundessiegerzuchtschau, sont mentionnées ces conditions d'admission qui sont les suivantes :

Les chiens ayant reçu la note "satisfaisant" seront placés en bloc fermé à la fin du jugement des excellents. Les chiens qui reçoivent la mention "insuffisant" ne peuvent recevoir que la mention "très bon". Les chiens qui ne font pas la cessation (cela s'applique déjà à un exercice) ne reçoivent pas de note TSB et ne peuvent plus participer à la suite du concours.

Les qualificatifs attribués lors du test de caractère sont mordant "prononcé", "satisfaisant" et "insuffisant".

Prononcé : Assurer et maintenir la prise de façon directe, sûre, énergique et en confiance, pas de réactions négatives aux coups de bâton, vigilance soutenue et attentive pendant les phases de garde.

Présent : Restrictions, par exemple en ce qui concerne la confiance en soi, la détermination, la prise, le comportement par rapport aux coups de bâton et les phases de garde.

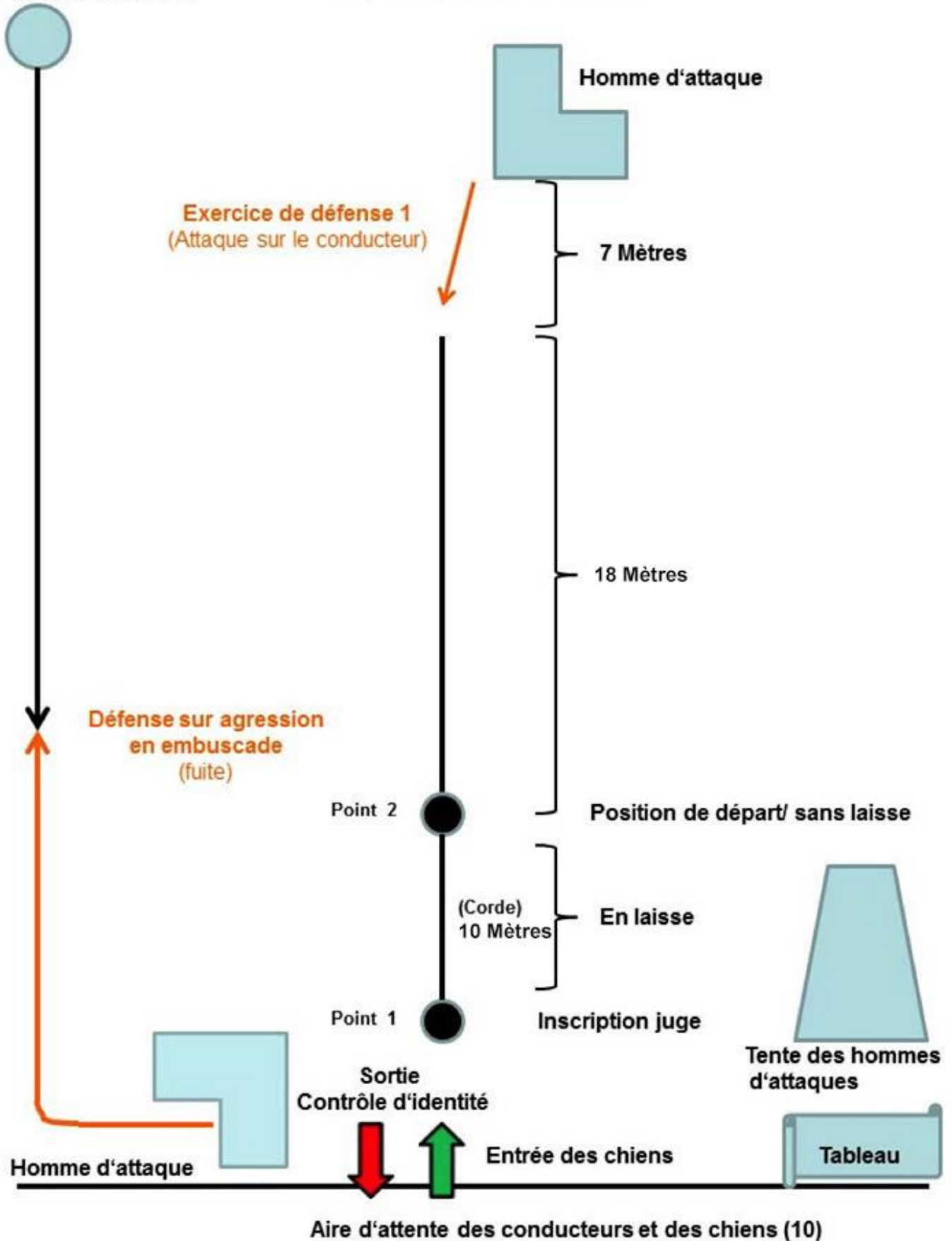
Insuffisant : manque de confiance en soi, limitations sévères en termes de résilience et désintérêt pour l'Homme Assistant.

Schéma du ring pour le test de caractère:

Devant le ring, il y a une zone d'attente pour 10 chiens à la fois. Dans la zone de la porte d'entrée, un point d'attente pour le conducteur du chien est indiqué. À droite de la porte d'entrée se trouve un tableau d'affichage avec l'horaire. En bas à droite se trouve la tente des Hommes Assistants, juste avant la première cache. Une cache est installée sur le côté droit du ring. L'enregistrement auprès du juge officiel se fait au début d'une ligne d'environ 15 pas de long. La position pour enlever la laisse est marquée à environ 30 pas devant la cache. Le point d'attente de la position de guet du maître-chien est marqué en haut au milieu du ring.

Point d'attente
Conducteurs/chiens

Epreuve de défense



Présentation des groupes de reproduction

Après la date limite d'inscription, le comité directeur du SV déterminera si et sous quelle forme la présentation des groupes de reproduction aura avoir lieu. L'éventail des possibilités pour la présentation des groupes de reproduction va d'une annulation totale à une limitation du nombre maximal de chiens à l'intérieur des groupes, en passant par un déroulement dans la forme habituelle.

Début juillet, nous vous informerons si et sous quelle forme la présentation des groupes de reproduction aura lieu.

Si la présentation des groupes de reproduction devait avoir lieu, les règles ci-après devront être appliquées :

La participation à la présentation des groupes de reproduction est subordonnée à **un nombre minimal d'engagements de quinze descendants pour les groupes de Poil Court et, pour les groupes des Poil Long, le nombre de chien engagé devra être au minimum de cinq descendants.** Pour la présentation du groupe, lors de l'évènement, le nombre minimum requis doit être présent. Dans les groupes de reproduction, seuls peuvent être présentés les descendants de portées dont l'accouplement a eu lieu après que le chien reproducteur ait atteint l'âge de deux ans. Les participants étrangers, venant de pays dans lesquels d'autres exigences de sélection concernant l'âge s'appliquent, voudront bien accorder une attention particulière à cette règle.

Les exposants dont les chiens doivent être présentés dans les groupes de reproduction sont tenus d'être présents à l'heure prévue pour les instructions complémentaires, avec leurs chiens et leur dossard, à l'endroit désigné pour la présentation des groupes. S'il y a moins de chiens dans le groupe que le nombre minimum requis, cela doit être signalé au commissaire concerné

Les chiens qui n'ont pas été présentés à l'examen individuel ne peuvent pas être présentés dans les groupes de reproduction. Les chiens qui n'ont pas participé à l'examen des allures prévu dans les rings du samedi ne peuvent participer à la présentation des groupes de reproduction.

Important!

- L'horaire exact de la présentation des groupes de reproduction sera publié bien avant l'évènement.
- **L'ordre du catalogue** doit être strictement respecté.
- La carte pour le groupe de reproduction doit être présentée au juge pour signature lors de l'examen individuel et lors de l'examen des allures du samedi. (La signature est la preuve que le chien a été présenté pour l'examen individuel et l'examen des allures)
- La carte pour le groupe de reproduction, dûment signée, doit être remise à l'entrée du stade lors de la présentation du groupe. **Sans cette carte NK dûment signée, le chien ne pourra être présenté dans le groupe de reproduction.**

Lots d'élevage

Les éleveurs qui ont inscrit un lot d'élevage peuvent le faire juger le vendredi. Un juge spécialement désigné sera disponible à cet effet. Un lot d'élevage à la Bundessiegerzuchtschau est composé au minimum de quatre chiens et au maximum de cinq **chiens à poils courts** issus d'un même élevage. **Un lot d'élevage de chiens à poils longs est composé au minimum de trois chiens et au maximum de cinq chiens issus du même élevage.** Toutefois, l'éleveur est libre de constituer plusieurs lots d'élevage, s'il le souhaite. Tous les animaux du lot d'élevage doivent être présentés en tant que groupe fermé au juge officiant. **Le cas échéant, chaque exposant est tenu de mettre à la disposition de l'éleveur tout chien présenté à l'examen individuel de sa classe pour le concours du lot d'élevage. Si un exposant ne se conforme pas à une telle demande d'un éleveur, le chien ne sera pas autorisé à participer à la suite du concours individuel ou si un qualificatif a déjà été attribué, sera changé en qualificatif "Insuffisant".**

Tous les lots d'élevage seront examinés le vendredi et le jugement final aura lieu le dimanche après la fin du jugement des chiennes de la classe travail. Si un chien présenté dans un lot d'élevage le vendredi tombe malade avant le jugement final, l'éleveur est libre de participer à la suite du concours ou de retirer son lot d'élevage.

Informations importantes

Le président ou une personne désignée par lui est autorisé à toiser de manière aléatoire les chiens.

Nous tenons à souligner que de la part des messieurs les juges de la Bundessiegerzuchtschau, une attention particulière doit être accordée aux chiens participants, notamment aux 30 premiers classés, à savoir qu'ils aient été présentés au moins trois fois, durant la saison en cours, sous différents juges. **Cependant, si cela s'avérait n'être pas possible en raison de la Corona-pandémie, il en sera tenu compte en conséquence.**

Pour qu'un chien puisse être classé dans les 30 premiers de sa classe (poil court) et dans les 10 premiers de sa classe (poil long), il est nécessaire que :

- **Nouveau** : le chien soit issu de parents et grands- parents titulaires d'un titre de travail et de la Körung (l'exigence précédente du Kör- und Leistungszucht ne s'appliquait qu'au groupe VA)
- les résultats des radios des hanches et des coudes soient normaux ou presque normaux. Sont exclus les chiens de la classe junior qui n'ont pas encore 14 mois à la date limite du 03.09.2021 et pour lesquels un résultat final n'est pas encore disponible
- les résultats des radios, hanches et coudes des parents, doivent avoir la note « normal, presque normal ou acceptable.
- Les chiens placés parmi les 30 premiers dans les classes à poil court et parmi les cinq premiers dans les classes à poil long ne doivent pas dépasser une taille maximale de 65 plus 1 cm pour les mâles et de 60 plus 1 cm pour les femelles.
- le chien soit issu d'un accouplement dont le père est âgé de plus de deux ans et la mère de plus de 20 mois, le jour de l'accouplement

Radiographie d'identité

a) Les 10 premiers chiens de chaque classe de la Bundessiegerzuchtschau ainsi que tous les chiens des classes qui ont été jugés VA de la catégorie Poil Court ainsi que les 3 premiers « Excellent » et tous les chiens qui ont été jugés VA de la catégorie Poil Long doivent se soumettre à une radiographie d'identité (hanches et coudes) dans une clinique universitaire en Allemagne avant le 31 octobre de l'année de l'événement. Une prise de sang doit être effectuée à ce moment-là. Les classes de HGH en sont exclues. Il n'est pas nécessaire que la radiographie d'identité soit faite sous anesthésie.

b) La radiographie d'identité peut être remplacée par la procédure prévue au point 3.3.2 paragraphes 1 et 2 du Règlement d'élevage, si cela a été fait en Allemagne. Les chiens qui ont déjà subi une radiographie de qualité en Allemagne en sont exemptés.

c) Pour les chiens qui n'ont pas de résultat initial au moment de la Bundessiegerzuchtschau, le résultat initial doit être établi et la procédure selon a) et b) doit être effectuée dans la foulée.

d) Le classement et le qualificatif des chiens ne seront effectifs que lorsque le lecteur officiel du SV aura déterminé que l'identité du chien est garantie en la comparant avec les résultats initiaux.

Les juges officiant à la Bundessiegerzuchtschau ne sont pas autorisés à juger au LG-Zuchtschauen et à la Bundessiegerzuchtschau des chiens dont ils ont été propriétaires, copropriétaires ou détenteurs au cours des 12 derniers mois (la date d'enregistrement du changement de propriété est déterminante), et qu'ils ont élevés, ainsi que des chiens dont des parents proches (1er et 2ème degré) sont propriétaires, copropriétaires ou détenteurs. Sont considérés comme proches parents les cohabitants, les associations de propriétaires et les personnes d'un même foyer.

Engagement en ligne

Cette année, en raison de la pandémie du Corona virus, il n'y aura pas de secrétariat pour les engagements sur place. Toutefois, le personnel du siège social sera disponible en ligne ou par téléphone pendant toute la manifestation.

De préférence, veuillez envoyer vos demandes par e-mail à bszmeldewesen@schaferhunde.de, vous recevrez une réponse rapide.

Nous mettrons également en place une ligne d'assistance téléphonique, que vous pourrez contacter à tout moment.

Informations générales sur le déroulement du championnat

Nous sommes des invités sur le site de l'exposition et nous voulons tout mettre en œuvre pour faire la meilleure impression possible. Nous vous demandons donc de veiller à ce que le terrain reste propre. Il y a de nombreux conteneurs sur le terrain pour les déchets. Les chiens doivent être placés en sécurité sous surveillance ou être attachés à une laisse avec un émerillon. Le conducteur de chien est responsable de tout dommage causé par son chien. Une personne responsable doit toujours se trouver à proximité, même lorsque le chien est en liberté, afin que le chien ne soit pas livré à lui-même. Des points d'eau sont disponibles. Il est conseillé d'apporter sa gamelle d'eau. Nous devons souligner qu'une grande importance est accordée au bien-être des chiens pendant l'événement.

En aucun cas, les chiens ne peuvent être gardés dans des véhicules fermés lorsque le soleil brille. Des contrôles appropriés seront effectués et le cas échéant et plainte sera portée.

Les réglementations en matière de protection contre les infections et de circulation des autorités responsables doivent être strictement respectées. Les instructions du personnel de sécurité doivent être suivies. Le non-respect de ces réglementations entraînera l'interdiction d'exposer à cet événement. Le SV se réserve le droit d'engager une procédure disciplinaire interne conformément aux règles de droit et de procédure. Si le club subit un préjudice du fait du non-respect du règlement, il se retournera contre le responsable.

Chiens égarés

Les chiens trouvés peuvent être remis directement au vétérinaire de service. Après vérification du numéro de la puce, le chien égaré sera annoncé dans le stade. Le chien égaré restera chez le vétérinaire dans la caisse à chiens jusqu'à ce que son propriétaire vienne le récupérer. La preuve de la propriété ou de l'identité du chien doit être fournie par le propriétaire.

Exigences vétérinaires

Seuls les chiens qui sont sous protection vaccinale efficace peuvent être admis à la manifestation. Une protection vaccinale efficace est donnée si une vaccination contre la rage a été effectuée :

- dans le cas d'une première vaccination de chiots âgés d'au moins 12 semaines, au moins 21 jours après la vaccination de base et pas plus longtemps que le délai spécifié par le fabricant du vaccin pour une revaccination,
- dans le cas d'une revaccination, au plus tard dans le délai indiqué par le fabricant du vaccin pour la revaccination en question.

La preuve de la vaccination est fournie au moyen d'**un certificat vétérinaire (passeport pour animaux de compagnie)** qui doit comporter les informations suivantes :

- a) le nom et l'adresse du détenteur de l'animal
- b) la race et le sexe de l'animal
- c) l'identification de l'animal, la couleur, le type et les marques du pelage, le numéro de la puce électronique
- d) la date de la vaccination ainsi que le type, le fabricant et le numéro de contrôle du vaccin utilisé
- e) l'indication de la durée de la protection vaccinale
- f) signature et cachet du vétérinaire qui a procédé à la vaccination

Les chiens provenant de l'étranger doivent remplir les conditions d'entrée. Les chiens provenant de l'étranger doivent être pourvus d'une puce électronique. En outre, ces chiens doivent être munis d'un passeport pour animaux de compagnie avec une vaccination antirabique valide (pour des informations détaillées, voir les articles 6 et suivants du règlement (UE) n° 576/2013). Les chiens provenant d'autres pays étrangers doivent également être pucés et un passeport de vaccination/certificat de santé avec une vaccination antirabique en cours de validité doit être pouvoir être présenté. En outre, les chiens originaires de pays tiers non répertoriés doivent présenter un titre antirabique délivré par un laboratoire agréé de l'UE (pour des informations détaillées, voir les articles 10 et suivants du règlement (UE) n° 576/2013).

Les exposants et les personnes chargées de la garde des chiens doivent immédiatement informer la direction de l'exposition de l'apparition ou de la suspicion d'une maladie des animaux indiquant une infection par des agents pathogènes, ainsi que de tout décès.

Les chiens originaires d'une ville ou d'une région qui a été fermée en raison de la rage des animaux domestiques ne peuvent être admis que si une preuve officielle est fournie que le lieu d'origine des animaux ne se trouve pas dans la région concernée.

Veillez avoir votre passeport pour animaux constamment sur vous, car des contrôles peuvent être effectués à tout moment.

Nous tenons à signaler que l'office vétérinaire impose la condition suivante pour les raisons indiquées :

- Tous les exposants se déplaçant en véhicule et transportant leur chien berger allemand, soit dans le coffre de la voiture soit dans la remorque, doivent fixer le justificatif de stationnement sur le pare-brise du véhicule motorisé de manière bien visible.
- Le personnel de service a pour consigne stricte de contrôler le respect de cette règle. C'est le cabinet vétérinaire lui-même qui effectue les contrôles.
- Cela répond à l'exigence du cabinet vétérinaire de pouvoir appeler le propriétaire du chien à tout moment.
- Lors de l'examen individuel, des poches à excréments seront distribuées, que chaque conducteur et propriétaire de chien est tenu d'avoir sur lui afin d'éliminer les excréments de son chien.
- Nous demandons instamment à tous les exposants de suivre cette instruction.